

**Consultation pré-budgétaire 2023**

**Mémoire de l'Association Canadienne de l'Industrie de la Chimie et des Plastiques**

**Yves Hamelin  
Directeur régional – Québec**

**2 février 2024**

## **Contexte actuel de l'industrie de la chimie et des plastiques au Québec**

L'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) représentant l'industrie de la chimie et des plastiques au Québec profite de la période de consultation pré-budgétaire pour vous transmettre ses commentaires visant à permettre à notre industrie de demeurer prospère tout en supportant l'initiative du gouvernement du Québec d'accroître son potentiel économique.

### **Bref portrait économique de notre industrie au Québec**

- Ventes : 13.1G \$ en chimie et 2G \$ en plastiques
- 7<sup>e</sup> rang du secteur manufacturier
- 20% des activités canadiennes réalisées au Québec
- 65 % en exportation
- 22 700 emplois directs et 113 500 emplois indirects
- Salaire moyen de 80 000\$
- 34 % de diplômés universitaires

Nos entreprises, filiales étrangères de grandes sociétés, doivent faire face à une concurrence féroce dans leur marché de commodité. Conséquemment, la vente de leurs produits est dictée par le prix qui se doit d'être très concurrentiel. Au cours des dernières années, notre industrie a dû faire face à des enjeux de compétitivité significatifs : l'impact de la taxe carbone, la réduction des allocations gratuites, la redevance sur l'eau, les nombreuses obligations environnementales et l'agressivité des États-Unis pour attirer des investisseurs (« Inflation Reduction Act »). Toutes ces obligations menacent notre compétitivité dans des juridictions nord-américaines où ces règles n'existent pas et/ou elles sont moins exigeantes. Nos entreprises actuelles au Québec doivent compétitionner à l'interne avec des unités de production nord-américaines menaçantes pour leur compétitivité. De plus, le fait de demeurer compétitif permet à nos clients de s'approvisionner à moindre coûts localement.

Ce contexte guide la préparation de ce mémoire afin de mieux soutenir notre industrie. C'est dans cette optique que nous vous présentons les enjeux de notre industrie, les recommandations pour la rendre plus compétitive ainsi que des projets potentiels venant supporter sa pérennité.

## **Enjeux, recommandations et projets potentiels**

### **Enjeu 1 : Support en recherche et développement**

Notre industrie doit profiter de support du gouvernement afin de développer sa recherche et participer aux innovations technologiques de demain. Un pourcentage majoritaire de la recherche provient des industries qui ont démontré leurs habiletés en recherche appliquée considérant la proximité de leurs clients. Dans le domaine de la chimie verte, de l'optimisation des technologies vertes, de la décarbonation et du développement de la maturité du recyclage moléculaire, notre industrie doit être supportée par le gouvernement.

Recommandation : Dégager des fonds d'innovations technologiques afin de supporter l'industrie dans son développement vers sa pérennité en conformité avec les objectifs économiques de développement durables du gouvernement du Québec.

Projets potentiels : Offrir un crédit d'impôt de 30 % (seuil significatif pour nos investissements) pour tout projet en recherche et développement visant le développement chimie verte et des plastiques contribuant à la stratégie du gouvernement du Québec.

## Enjeu 2 : Support pour les initiatives de développement durable

Notre industrie peut devenir un partenaire significatif du gouvernement face à ses cibles de réduction des GES. Étant un grand consommateur d'énergie, le gouvernement doit développer des programmes visant à supporter notre industrie.

Recommandation : Initier des programmes de développement durable visant à supporter notre industrie en matière :

- D'énergies renouvelables
- De support à la réduction de l'utilisation de l'eau potable (réaffecter les fonds issus du Fonds Bleu)
- Supporter les initiatives de recyclage moléculaire
- Investir dans les infrastructures de collecte sélective afin de maximiser la récupération et la valorisation des plastiques.

Projets potentiels : Utiliser les redevances sur l'eau payées par les entreprises à partir de 2024 afin créer un fonds pour financer des projets. Par exemple, l'eau utilisée par les tours de refroidissement de notre industrie pourrait se voir octroyer un fonds de financement pour initier des projets de traitements de cette eau, réduisant du même coup un fort volume de consommation d'eau.

## Enjeu 3 : Support pour la mise à niveau de nos équipements de procédés

Après un certain nombre d'années, nos usines doivent investir massivement pour rehausser leur capacité de production (Seqens à St-Jean-sur-Richelieu) ou améliorer leur procédé de production. Un fonds spécifique devrait être disponible pour des investissements visant à optimiser les installations.

Recommandation : Créer un fonds d'amélioration des équipements de procédés disponible aux entreprises sur un horizon de 5 ans sous forme de crédit d'impôts et y associer une déduction permanente pour amortissement accéléré.

Projets potentiels : Rendre disponible un fonds spécial visant à optimiser les équipements de procédés afin de permettre aux entreprises d'améliorer leur compétitivité. Des projets en instrumentation et contrôle permettrait de remplacer les systèmes actuels de contrôle de procédé.

## Enjeu 4 : Supporter le développement de l'électricité propre

Notre industrie fait face à une potentielle pénurie d'électricité rendant difficile une vision de croissance ou de développement de notre industrie. Il est actuellement difficile d'envisager des projets d'augmentation de capacité, d'ajouts de nouvelles unités de production ou de décarbonation (passer du gaz naturel à l'électricité) considérant la capacité actuelle du réseau. Une plus grande flexibilité permettrait également à nos entreprises de rendre disponible une demande non utilisée.

Recommandation : Conserver des volumes d'électricité pour les entreprises existantes ou en croissance afin de leur garantir une disponibilité de fourniture électrique.

Projets potentiels : Personnaliser pour chacune des entreprises leurs besoins en électricité au cours des dix prochaines années (augmentation, réduction, optimisation, période de point hivernale, projets de décarbonation) afin de permettre aux entreprises et au gouvernement une lecture précise des disponibilités en électricité.

### Enjeu 5 : Politiques fiscales en vigueur

Il est important pour notre industrie et nos entités corporatives de profiter de politiques fiscales incitatives afin de leur présenter, dans le cadre d'analyse de projets d'investissements, les mesures tangibles mises en place par le gouvernement du Québec pour les inciter à investir au Québec.

Recommandation : Présenter des mesures fiscales incitatives à l'investissement au Québec par l'entremise de différentes mesures :

- Rabais fiscaux
- Réduction de la taxe sur le capital (perspective long terme : 2040)
- Financement en formation de la main-d'œuvre
- Financement sans intérêt
- Etc.

Projets potentiels : Développer un programme de financement multifonctionnels incluant une série d'incitatifs fiscaux permettant de répondre aux besoins variés des industries.

### Enjeu 6 : Implanter de réelles mesures d'allégement réglementaire

Malgré une volonté manifestée par le gouvernement du Québec il y a quelques années, le processus d'allégement réglementaire ne s'est pas manifesté au Québec. Un coût significatif doit être absorbé par notre industrie pour répondre à des exigences administratives qui pourraient être simplifiées. De nombreuses ressources financière et humaines doivent consacrer leur temps pour répondre à ces exigences.

Recommandation : Traduire de façon concrète (mesures et objectifs) des initiatives d'allégement réglementaire :

- Autorisations environnementales (réduire les délais)
- Obligations environnementales (éliminer la duplication ses rapports)
- Programmes de subventions : simplifier la reddition de comptes

Projets potentiels : Amorcer un projet conjoint, industrie – provincial – fédéral, visant à simplifier les obligations environnementales annuelles (rapport annuel).

### Enjeu 7 : Accès à de la main-d'œuvre compétente

Dans le contexte actuel de la démographie et de la pénurie de la main-d'œuvre, il faut faciliter l'accès aux programmes de formation et identifier des filières plus rapides de formation. Il en est de même pour la clientèle immigrante qualifiée qui doit profiter de passerelle plus rapide afin d'être disponible.

Recommandation : Développer des programmes de formation accéléré dans les métiers en forte pénurie dans le domaine des procédés industriels.

Revoir les politiques d'immigrations et initier des programmes ciblés d'acquisition de main-d'œuvre dans les filières en pénurie de notre industrie.

Projets potentiels : Développer quelques programmes de formation accélérée doublée d'incitatifs auprès de quelques corps de métiers en pénurie (opérateurs de procédés, techniciens de laboratoire, techniciens en instrumentation contrôle) et lancer rapidement ces programmes pour répondre aux besoins de l'industrie.

### Enjeu 8 : Supporter la compétitivité internationale

Dans un contexte de disponibilité de nouveaux marchés pour notre entreprise québécoise, le développement de filière internationale prometteuse doit être développé par le gouvernement.

Recommandation : Favoriser des ententes internationales de partenariat afin de supporter la filière de l'exportation dans des créneaux prometteurs pour notre industrie, par :

- Des initiatives commerciales prometteuses
- Des ouvertures sur des marchés nouveaux
- Rendre disponible des mesures favorisant le développement de la filière internationale

Projets potentiels : En collaboration avec l'industrie, établir des ententes commerciales de partenariat afin de supporter l'industrie.

### Enjeu 9 : Organiser des initiatives de collaboration sur des bases régulières

Explorer l'option de relancer l'organisation de grappes manufacturières afin de maintenir un dialogue constant entre les défis de l'industrie et les incitatifs gouvernementaux.

Recommandation : Mettre sur pied une structure d'échanges créatrices de richesses pour nos entreprises et le gouvernement du Québec.

Projets potentiels : Initier un projet collaboratif d'échanges visant à actualiser les programmes en place afin de supporter la compétitivité des entreprises.

### **Partenariat économique**

Ce travail doit se réaliser en partenariat entre l'industrie et le gouvernement du Québec. Comme les objectifs sont les mêmes, il existe une réelle valeur ajoutée à travailler en partenariat afin d'être en mesure de faire évoluer les objectifs économiques du Québec. À cet effet, notre industrie confirme son ouverture à travailler à ce partenariat pour le bien du Québec de demain.

Yves Hamelin

Directeur régional – Québec

Association canadienne de l'industrie de la chimie et des plastiques

[yhamelin@ciac-acic.ca](mailto:yhamelin@ciac-acic.ca)

(819) 696-0470)